



Conseil Communal Reisdorf

Séance publique du 21 avril 2022

Présents : Jean-Pierre Schiltz, bourgmestre ; Patrik Nipperts, échevin;
Hélène Diederich, Jean-Paul Dimmer, Daniel Mander, Sonia Marques de Oliveira ;
Antoine Vesque, conseillers;
Alain Kremer, secrétaire communal;

Excusée : Anouk Hientgen

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal

Les conseillers signent les délibérations de la dernière séance du conseil communal.

2. Approbation du nouveau programme d'activité du Pacte Climat 2.0

Le conseil communal décide d'approuver à l'unanimité des voix le programme d'activité proposé par le conseiller climat et l'équipe climat.

3. Morcellement d'une parcelle dans la localité de Hoesdorf

Le conseil communal décide d'approuver unanimement le morcellement de deux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Reisdorf, section A de Hoesdorf, N° cad. : 117/1810 d'une contenance totale de 9 A 31 Ca en quatre lots renseignant les surfaces respectives de

Lot A = 2,1714 A;

Lot B = 1,9670 A ;

Lot C = 2,1446 A ;

Lot D = 3,0272 A

4. Allocations de subsides extraordinaires

Le collège échevinal décide d'allouer le montant de subside à l'association ci-après :

Fondation Lëtzebuenger Blannevereenegung

100 €